RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1964 B 00115
Numéro SIREN : 064 801 152
Nom ou dénomination : FIDECOMPTA FIDUCIAIRE D EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2016 sous le numéro de dépôt 15744

GANG
YACHT
LA MANE

1964 B MS (3)

FIDECOMPTA
FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE

15714

Société Anonyme au Capital de 200 000 €

Siège social :

Parc du Banian
75, Montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE

064 801 152 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2016

Démission d'un Administrateur

L'an Deux Mille Seize et le 30 Mai à 18 heures,

Les Actionnaires de la Société FIDECOMPTA, se sont réunis au siège social sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui est émargée par tous les Actionnaires présents ou par les mandataires des Actionnaires représentés.

La société ESC2, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

L'Assemblée procède ensuite à la composition de son bureau.

Monsieur Stéphane BLANCARD préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société ECO, plus forte actionnaire présente et acceptante, est appelée comme scrutateur.

La société FIDEX est nommée Secrétaire.

Monsieur le Président communique la feuille de présence aux membres du bureau.

Ceux-ci, après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que sept actionnaires représentant 1 000 actions sur les 1 000 composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés.

L'Assemblée, réunissant la totalité du capital social, est déclarée légalement constituée pour délibérer valablement.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires les documents indiqués :

- Le projet des résolutions,
- Les justificatifs concernant les lettres de convocation,
- La feuille de présence de l'assemblée,
- Les pouvoirs des Actionnaires représentés par des mandataires.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que Monsieur Claude PERONI, Administrateur, a remis sa lettre de démission prenant effet **le 11 Mai 2016** et qu'il convient donc de statuer sur son éventuel remplacement.

Monsieur le Président expose également qu'aucune candidature ne lui ayant été transmise, propose de ne pas remplacer le mandat d'Administrateur de Monsieur Claude PERONI.

Monsieur le Président rappelle que les Actionnaires à l'ordre du jour suivant, dont il donne lecture :

ORDRE DU JOUR

- Démission d'un Administrateur,
- Questions diverses.

Après différentes observations et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, découlant de l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Claude PERONI de son mandat d'Administrateur **à effet du 11 Mai 2016** et décide de ne pas le remplacer.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tout pouvoir aux porteurs d'extrait de ces copies du procès-verbal constatant les délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférant.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle observation n'étant présentée, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau, après lecture.

Ont signé :

Le Président :
. Monsieur Stéphane BLANCARD

Le Secrétaire :
. La Société FIDEX

Le Scrutateur :
La société ECO